

Endocrinologie et Dommage corporel

Hernan Valdes-Socin. Prof Associé

Service d'Endocrinologie. CHU de Liège

L'évaluation médico-légale d'un dommage corporel uniquement constitué par un déficit endocrinien est une éventualité plutôt rare. Compte tenu de l'existence possible, préalablement au fait incriminé, de déficits endocriniens ignorés, des problèmes d'imputabilité peuvent se présenter lors d'une expertise.

Nous présentons et discutons sur les différents aspects medico-légaux liés à l'hypophyse (Hypopituitarisme, Hyperpituitarisme : Tumeurs hypophysaires), la Thyroïde (Hypothyroïdie, Hyperthyroïdie, Goitre, nodules, cancer thyroïdien), Parathyroïdes (Hyperparathyroïdie, Hypoparathyroïdie) et Surrénales.

Ce cours d'Endocrinologie et Dommage corporel fait partie du Module : *compléments de médecine en relation avec la réparation du dommage corporel (MCER 2064-1)*. Il est destiné aux candidats pour le Certificat d'université : compétence en médecine d'assurance et expertise médicale, inscrits à l'Université de Liège, et organisé par le Prof Philippe BOXHO.